Gens du Voyage

La Communauté d'agglomération du Boulonnais dispose des aires suivantes :

- **Commune de Saint-Martin-Boulogne** : Grand passage - 100 places
- **Commune d'Outreau** : Long séjour : 34 places

Sur l'aire d'Outreau, il a été souhaité d'individualiser l'ensemble des équipements des emplacements. Chaque place donne donc accès à des prises d'eau et d'électricité individuelles. De même la solution du bloc sanitaire individuel a été retenue. Elle permet à la fois de meilleures conditions de vie familiale et la prise en charge par les usagers de l'entretien des équipements.

A l'entrée de l'aire, un espace d'entreposage des poubelles est conçu de façon à s'intégrer aux autres équipements et à prévoir une accessibilité aisée pour les camions de ramassage.

Contact

Avant de se déplacer sur une aire de la Communauté d'agglomération du Boulonnais, il est nécessaire de contacter la société ACGV, gestionnaire, au 06 83 66 01 85 pour s’assurer des places disponibles.

(https://www.facebook.com/Com.Agglo.Boulonnais)
(https://twitter.com/aggloboulonnais)
(https://www.youtube.com/c/aggloboulogne)
(http://instagram.com/aggloboulonnais)
(https://www.linkedin.com/company/communaut%C3%A9-d-agglom%C3%A9ration-du-boulonnais/)

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BOULONNAIS

1, bd du Bassin Napoléon
BP 755
62321 Boulogne-sur-Mer
Tel : 03 21 10 36 36

@ NOUS CONTACTER

LETTRE D'INFORMATION

Votre courriel:

Saisir une adresse e-mail valide

✓JE M'INSCRIS

> ARCHIVES > DÉSINSCRIPTION

- PLAN DU SITE
- MARCHÉS PUBLICS
- ACCESSIBILITÉ
- MENTIONS LÉGALES
- PROTECTION DES DONNÉES
- OFFRES D'EMPLOI
- GESTION DES COOKIES